



Connecter les énergies d'avenir

Protocole de validation des évolutions du SI

Le 06 Mai 2021
Par la Stratégie IT

+ Rôle et fréquence des CASE et Pré CASE

+ CASE (Comité Architecture Sécurité Exploitation)

- Le CASE est un des comités de Gouvernance de la DSI
- **C'est une Instance décisionnelle qui se prononce sur la conformité des éléments liés aux thématiques Architecture, Sécurité et Exploitation d'une évolution du SI**
- **L'ensemble des évolutions du SI est éligible au passage en CASE**
- **A lieu tous les vendredis matin.**
En fonction des demandes et des urgences, un autre jour pourra être proposé par la Stratégie IT (PMO du CASE).

+ Pré CASE

- **Le Pré CASE est une instance préparatoire optionnelle mais vivement recommandée**
- Il permet de préparer les points à soumettre au CASE sur les aspects Architecture, Sécurité et Exploitation
- **A lieu chaque vendredi après-midi de la semaine précédant le CASE.**
En fonction des demandes et des urgences, un autre jour pourra être proposé par le Régalien (PMO du CASE).

+ Ces deux instances sont pilotées par les filières du métier SI (Stratégie IT)



Objectifs et prérequis des CASEs

	CASE 1	CASE 2	CASE 3
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Valider les scénarios et solutions à instruire• Valider la note de cadrage des stratégies à instruire	<ul style="list-style-type: none">• Valider le scénario et les solutions associés à mettre en œuvre• Valider l'instruction des stratégies.	<ul style="list-style-type: none">• Valider le Design du scénario retenu• Valider l'instruction finalisée des stratégies.
Quand	Fin INITIATE / EXPLORATION	Fin DEFINE / INSTRUCTION	Fin DESIGN TECHNIQUE
Pré-requis	<ul style="list-style-type: none">• Dossier de CASE 1• Note de cadrage des stratégies à instruire• Analyse préliminaire des exigences de sécurité (matrice ISP/DCP)	<ul style="list-style-type: none">• CASE 1 validé• Dossier de CASE 1 enrichi pour le CASE 2• Fiche de conformité validée• Matrice ISP/DCP validée• Note de cadrage des stratégies IT à instruire• Capitalisation hAUsman	<ul style="list-style-type: none">• CASE 2 validé• Dossier de CASE 2 enrichi pour le CASE 3• Fiche de conformité finalisée et validée• Capitalisation hAUsman• Matrice ISP/DCP/Challenges validée• HLD



Rappel de la décision du Codir DSI du 16 Mars 2021

Le CASE 1 devient obligatoire en central pour tous les projets d'évolution du SI.

Cette évolution du processus de validation des évolutions du SI répond à l'enjeu :

- **De sécurisation des projets** en vérifiant notamment que toutes les stratégies IT (Data, Urbanisme, Exploitation, Cybersécurité, ...) sont bien prises en compte au plus tôt.



Thématiques adressées en CASEs

	CASE 1	CASE 2	CASE 3
Contexte du projet d'évolution du SI	<ul style="list-style-type: none">• Objectifs du changement au regard du fonctionnement existant• Enjeux métier et SI et risques• Métiers Impactés• Planning du projet	<ul style="list-style-type: none">• Rappel du contexte	<ul style="list-style-type: none">• Rappel du contexte
Périmètre métier, fonctionnel et applicatif	<ul style="list-style-type: none">• Processus métier impactés (macro processus et processus)• Périmètre fonctionnel et applicatifs (POS existant et cible)• Analyse préliminaire des exigences de sécurité (ISP/DCP)• Analyse des coûts et gains OPEX	<ul style="list-style-type: none">• Processus métier impactés (activités)• Périmètre fonctionnel et applicatif (existant, cible et trajectoire)• Exigences de sécurité (ISP/DCP)• Flux fonctionnels et inter-applicatifs et Interfaces (API, Fichier, ...)	<ul style="list-style-type: none">• Exigences de sécurité (Challenge)
Scénarios et solutions	<ul style="list-style-type: none">• Scénarios métier / SI et solutions SI• Macro analyse comparative des scénarios et solutions (couverture fonctionnelle, couverture exigences de sécurité, conformité au cadre technologique, coût OPEX/CAPEX, Gain OPEX annuel, ...)	<ul style="list-style-type: none">• Rappel des scénarios et solutions retenus pour instruction par le CASE 1• Analyse comparative précise des scénarios et solutions (couverture fonctionnelle, couverture exigences de sécurité, conformité au cadre technologique, coût OPEX/CAPEX, Gain OPEX annuel, ...)	<ul style="list-style-type: none">• Rappel du scénario et solutions validés par le CASE 2.• Architecture technique du scénario.
Stratégies SI	<ul style="list-style-type: none">• Prise en compte des stratégies (Data, Cyber, Exploitation, Urbanisme, User, ...)	<ul style="list-style-type: none">• Prise en compte des stratégies (Data, Cyber, Exploitation, Urbanisme, User, ...)	<ul style="list-style-type: none">• Prise en compte des stratégies (Data, Cyber, Exploitation, Urbanisme, User, ...)



Acteurs des CASEs

Obligatoire

Optionnel

N/A

Acteurs	CASE 1	CASE 2	CASE 3
Président du CASE	Fabien CHARIER / Rodrigue NOEL	Fabien CHARIER / Rodrigue NOEL	Fabien CHARIER / Rodrigue NOEL
PMO du CASE	Sylvestre Marceau	Sylvestre Marceau	Sylvestre Marceau
Architecte (Réfèrent et Porteur du sujet)	Depuis fiche de demande Confluence	Depuis fiche de demande Confluence	Depuis fiche de demande Confluence
Représentant Cybersécurité	Mehdi Keita et Sébastien Caprais	Mehdi Keita et Sébastien Caprais	Mehdi Keita et Sébastien Caprais
Représentant Exploitation	Depuis fiche de demande Confluence	Depuis fiche de demande Confluence	Depuis fiche de demande Confluence
Représentant DCP	Laure Liquard, Louis DELAHOUSSE, Virginie LE FOLL, Mathieu CACCIALI	Laure Liquard, Louis DELAHOUSSE, Virginie LE FOLL, Mathieu CACCIALI	
Représentant Data	Frédéric Mours	Frédéric Mours	
Représentant UX	Tiffany Viana	Tiffany Viana	
Epic Owner	Depuis fiche de demande Confluence		Depuis fiche de demande Confluence
Product Owner			Depuis fiche de demande Confluence
Portfolio Manager	Depuis fiche de demande Confluence		
CDO	Philippe Simon		
RSSI	David		
Responsable de la CdV	Depuis fiche de demande Confluence		
Responsable CDE IT	Céline Brun		



Bon à savoir ...

Concernant le CASE 1 :

- Cas des petits projets (< 150 K euros) : Mutualisation des CASEs 1 (regroupement de projets dans un seul CASE)
- Format du dossier de CASE 1 est libre (thématiques sont similaires de celles du dossier de CDE IT)
- Le portfolio manager est pilote du dossier de CASE 1 à co-préparer avec l'Architecte porteur de l'étude d'Architecture et l'Architecte Référent. Co-présentation en CASE.
- Accompagnement au besoin par la stratégie IT

Pour tous les CASE :

Les demandes de CASE doivent être adressées à la Stratégie IT via Confluence au moins 3 semaines avant la date de soutenance souhaitée. La procédure à suivre est disponible dans le Cadre Technologique.

N'hésitez pas à nous adresser vos questions à la **BAL DLG-GRT-DSI-CASE**